

L'actu du jour

Le mot du jour : burqa

Le maire de Vénissieux (Rhône) a demandé la création d'une commission d'enquête pour lutter contre l'expansion du port de la burqa, un voile qui recouvre entièrement les femmes.



Des femmes musulmanes portant la burqa au Pakistan (Photo AFP/Aamir Qureshi)

Le mot

La burqa est un voile porté par les femmes musulmanes. Il les recouvre entièrement afin que l'on ne voie pas leur visage et leur peau. La burqa est portée dans certains pays musulmans, dont l'Afghanistan.

« De véritables prisons ambulantes » Ce sont les termes utilisés par les cinquante-huit députés qui ont demandé la mise en place d'une commission d'enquête au Parlement. Cette commission sera chargée de réfléchir et d'enquêter sur le port de la burqa en France.

Les membres de ce groupe devront déterminer si ces dernières portent ce vêtement par obligation ou par choix religieux. Si la commission démontre que le port de ce vêtement est subi, une loi pourrait être votée pour l'interdire.

Car il existe, en France et dans d'autres pays, des règles qui organisent notre façon de vivre ensemble. La liberté est une de ces règles. Contraindre quelqu'un à porter ce vêtement serait contraire à ces principes.

Néanmoins, les avis sur le port de la burqa sont partagés. Certains pensent qu'il faut une loi pour l'interdire, comme Fadela Amara, la secrétaire d'État à la ville. Pour cette dernière, le voile intégral est « un cercueil qui tue les libertés fondamentales ».

D'autres, comme Éric Besson, le ministre de l'Immigration, pense que relancer le débat sur les signes religieux est une mauvaise idée. Car, en France, il existe une loi qui interdit déjà le port du voile dans un certain nombre d'administrations et d'écoles.

En 2004, date à laquelle cette loi a été créée, elle avait déjà suscité de nombreux débats. D'un côté, il y avait ceux qui pensaient qu'il était dommage d'interdire l'école, et donc l'accès au savoir, aux jeunes filles voilées. De l'autre, ceux qui défendaient l'idée qu'à l'école on ne doit pas porter de signes religieux trop voyants.

En France, même si le nombre de femmes portant la burqa reste marginal, il dénote un certain malaise. Pour le recteur de la mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, « la burqa n'est pas une prescription du Coran », le livre sacré des musulmans. Les femmes qui le portent avancent le contraire pour se justifier.

Débattre et enquêter permettra peut être de lever le voile sur ces questions.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)